



Saison 2014/2015 - FICHE D'INSCRIPTION TENNIS

« Venez découvrir mon sport »

******Offre promotionnelle******

Les parents, frères et sœurs des adhérents peuvent bénéficier d'un tarif promotionnel pour une première adhésion.

COORDONNEES DE L'ADHERENT	
NOM :	PRENOM :

COORDONNEES DU NOUVEL ADHERENT	
NOM :	PRENOM :
Date de naissance :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Email :	
Tel Domicile :	Tel Portable :

COTISATIONS		
Enfants		
Licence F.F.T	16€	<input type="checkbox"/>
Cotisation	99 - 60€	<input type="checkbox"/>
Adultes		
Licence F.F.T	25€	<input type="checkbox"/>
Cotisation	140 - 75€	<input type="checkbox"/>
TOTAL :	

PIÈCES À FOURNIR	
Certificat médical original (avec la mention de non contre indication à la pratique du tennis en compétition)	<input type="checkbox"/>
1 enveloppe timbrée avec votre adresse	<input type="checkbox"/>
1 photo d'identité	<input type="checkbox"/>
Les chèques (par adhérent) libellés à l'ordre du T.C.H. Premiers encaissements fin octobre	<input type="checkbox"/>

AUTRES	
Je souhaite une attestation pour mon Comité d'Entreprise (CE)	<input type="checkbox"/>
Vous êtes remboursés directement par votre CE <input type="checkbox"/>	Le CE règle directement au TCH <input type="checkbox"/>

Lors des inscriptions, seuls les dossiers complets seront acceptés

Tsvp →



IMPORTANT

DROIT A L'IMAGE

J'autorise le Tennis club de Houilles à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître ou sur lesquelles pourrait apparaître mon enfant, prises à l'occasion de manifestations organisées par le club, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur.

REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année à l'exception d'un déménagement dans une autre commune

LES COURS

Pendant les cours / entraînements / matchs, seuls les joueurs et enseignants sont autorisés à être sur les terrains.

Le nombre de séances des cours d'école de tennis qui auront lieu en extérieur sera ramené à 25 séances au lieu de 30.

L'ACCES AUX COURTS DE TENNIS

Les terrains de tennis sont accessibles UNIQUEMENT aux personnes titulaires d'une CARTE d'ADHERENT au TCH.

ASSURANCES

Reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence.

RESPONSABILITE

- Reconnaît que l'adhésion au Club entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis
- Les enfants sont sous la responsabilité du club UNIQUEMENT pendant leurs heures de cours. Nous vous rappelons que :
 - Un adulte doit accompagner l'enfant jusqu'au club house / gymnase afin qu'un moniteur le prenne en charge. (Les enfants ne doivent pas être déposés sur un parking ou au stade sans surveillance)
 - Les enfants doivent impérativement être récupérés à la fin du cours (ils ne sont en aucun cas sous la responsabilité du club en dehors de leurs heures de cours)

Pour les matchs d'équipe se déroulant à l'extérieur du club, je donne mon accord pour le moyen de transport retenu et j'autorise les accompagnateurs de mon enfant à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence (soins divers, hospitalisations, etc.) sous réserve d'être informé(e) dans les plus brefs délais.

Signature :